

## Communiqué de presse du 22 octobre 2021

### **Soutien de l'ensemble des adhérents du Medef aux secteurs du commerce, des cafés restaurants et des services à la personne.**

Suite à l'annonce du gouvernement d'instaurer le confinement strict le week-end à partir de samedi 14h pour les deux prochaines semaines, et alerté par l'ensemble de ses adhérents des secteurs du commerce, des cafés restaurant et des services à la personne (coiffure, esthétique...); le Medef-NC se joint solidairement à la Fédération du commerce dans son cri d'alarme : **les entreprises ne peuvent plus être la variable d'ajustement de la politique sanitaire !**

Ces secteurs ont déjà été durement touchés par les précédents confinements stricts. Avec 10 semaines de confinement strict depuis le début de l'année, ils ont largement pris part à l'effort collectif pour assurer la sécurité sanitaire. Traditionnellement, le week-end correspond au pic d'activité pour les commerçants. En les empêchant de travailler, cela impacte très négativement leur activité et leur capacité à faire face à leurs charges qui, elles, sont fixes.

Les professionnels, avec une grande responsabilité, se sont organisés pour mettre en œuvre scrupuleusement les protocoles sanitaires qui permettent de prévenir la contamination dans leurs établissements : jauges, mesures barrières. Avec ces mesures, les commerces ne sont pas des lieux à risque, au contraire. De plus, la mise en place du pass sanitaire est une garantie supplémentaire chez un grand nombre de professionnels.

Quel est le sens de les laisser travailler la semaine et les en empêcher le week-end ? Cette mesure est même contre-productive puisqu'elle concentre l'afflux de clients les vendredis soirs et samedis matins.

**Nous appelons donc à l'ouverture des secteurs concernés. Cela permettra peut-être de sauver les entreprises aujourd'hui en réel danger de disparition et de limiter les impacts délétères pour les comptes publics et les emplois.**

**Le MEDEF-NC**

\*\*\*